

Belkacem a la liste des fichés S de son ministère mais Valls la refuse aux Maires !

écrit par Christine Tasin | 22 septembre 2016



La demande du Maire d'Evreux est pourtant légitime. Il a des agents qui travaillent avec des publics qu'il appelle fragiles (des enfants, peut-être ?)et il veut savoir s'il doit avoir confiance.

Mais une prétendue loi de 2010 l'interdirait..

La loi prévoit-elle qu'il y ait deux poids deux mesures, que certains puissent avoir accès et d'autres non ? Les Ministres oui mais pas les Maires ? Un fiché S dans un lycée repéré mais un fiché S animateur entre midi et deux dans une école non ?

En tout cas, en toute logique, le Maire va jusqu'au bout. Puisqu'il ne peut avoir la liste des fichés S, qu'il ne peut donc notamment pas être sûr de son personnel municipal, il a le droit de ne plus vouloir de fichés S et de demander leur expulsion.

Cela va mettre une épine de plus dans le pied du sinistre trio Hollande-Valls-Cazeneuve.

Depuis le temps que nous réclamons un Guantanamo français pour les fichés S... On va y arriver, non ? Si tous les maires de France imitaient le Maire d'Evreux...

Vous pouvez vous aussi faire pression sur votre Maire en l'interpellant sur le sujet et en lui demandant d'exiger lui aussi l'expulsion des fichés S de votre ville... Le principe de précaution, en temps de guerre, c'est un minimum non ?

Le maire d'Evreux demande au préfet d'expulser les fichés S de sa ville

Le maire du Parti Les Républicains (LR) d'Evreux, Guy Lefranc, a réclamé au préfet de l'Eure d'expulser les fichés S de sa ville. Ce dernier avait refusé de lui en fournir la liste, s'appuyant sur un décret d'une loi datant de 2010.

«Je suis en colère, je suis obligé d'exagérer un peu en demandant cette expulsion parce qu'on ne fait pas droit à ma demande parfaitement légitime de connaître les fichés S», a affirmé à l'AFP Guy Lefranc.

«Je m'interroge sur un de mes agents [...] qui travaille avec un public fragile, je ne sais pas si c'est un fiché S, je ne sais pas s'il est dangereux», a-t-il ajouté.

«Puisqu'on est en état d'urgence, il est du ressort du Premier ministre de publier un décret», permettant aux maires d'accéder aux personnes fichées S, a encore estimé le maire d'Evreux, qui est un proche de Bruno Le Maire.

Dans un premier courrier adressé au préfet Thierry Coudert, début septembre, le maire avait fait valoir les efforts de sa ville en matière de sécurité et estimé qu'une connaissance des individus radicalisés vivant dans sa commune permettrait de mener une action de prévention encore plus efficace.

Dans sa réponse, fournie à la presse par la mairie, le préfet a souligné qu'en vertu d'un décret d'une loi datant de 2010, *«aucune disposition réglementaire n'autorise la communication aux maires de la liste des personnes faisant l'objet d'une fiche S»*.

«Puisque l'Etat ne se donne pas les moyens de protéger la population d'Evreux, je demande que l'Etat expulse de la ville les fichés S», a réclamé Guy Lefranc dans une seconde missive.

Le maire d'Evreux s'est étonné du fait que le ministre de l'Education nationale,

Najat Vallaud-Belkacem, ait pu annoncer qu'elle disposait, elle, de la liste de fichés S concernant le personnel employé par son ministère.

Selon lui, certains maires de tous bords ont eu connaissance, de façon confidentielle, des fichés S de leur commune, en consultant les préfectures de leur département.

<https://français.rt.com/france/26693-maire-devreux-demande-prefet-dexpulser>